
ENISE

58, rue Jean Parot
42023 Saint-Étienne cedex 2

taxe.apprentissage@enise.fr

Saint-Étienne,
Le 3 février 2023

Campagne « Taxe d'Apprentissage 2023 »

Cher Partenaire Industriel,

Votre entreprise participe depuis longtemps au développement de l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Etienne et nous vous en remercions. Encore une fois cette année, nous comptons sur votre soutien par le truchement de tout ou partie de votre versement de la Taxe d'Apprentissage.

Dans ce cadre, et vu l'importance que revêt cette taxe dans le développement de l'ENISE, je souhaiterais vous rappeler les fondamentaux de notre école pour mieux comprendre quels sont les enjeux.

Notre objectif demeure de former des ingénieurs et ingénieures à forte expertise technique au service du développement de votre entreprise, ayant vocation à devenir des cadres dirigeants capables de porter les projets de transformations nécessaires au déploiement de votre stratégie.

Nous avons pour ambition de vous accompagner dans la mutation industrielle à laquelle votre entreprise est confrontée face aux grandes transitions du XXI^{ème} siècle, qu'elles soient technologiques, organisationnelles, numériques, écologiques ou sociétales.

Votre soutien financier en 2022 nous a permis d'investir à la fois en recherche et en enseignement pour apporter de nouvelles réponses aux questions posées par les grandes transitions :

- La transition énergétique avec la recherche sur les bétons bas carbone, sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment, ou encore l'analyse du cycle de vie de la poudre en fabrication additive,
- La transition numérique avec le déploiement d'équipements de réalité virtuelle pour la santé et la performance des systèmes industriels,

- La transition technologique avec le renforcement des équipements de recherche et d'enseignement dans les domaines de l'impression 3D béton et métal, des fours de traitement thermique grande dimension,
- La transition sociale et sociétale avec des démarches de sensibilisation de nos élèves au handicap et à l'évolution de la société : la fresque du climat et la fresque de l'économie circulaire.

En 2023, l'ENISE, grâce à votre soutien, poursuivra sa politique d'accompagnement des entreprises sur les mutations industrielles, en dotant ses étudiants d'équipements liés à de grands projets structurants tels que :

- La mise en place d'un programme de formation, Bachelor « Assistant Ingénieur » répondant aux besoins en compétences en management intermédiaire,
- Des investissements d'équipements innovants pour la numérisation et l'industrialisation des processus de l'acte de construire,
- La création d'un outil de formation aux enjeux des mutations industrielles et du développement durable,
- Le développement d'une plateforme mobile de transfert de technologie et de formation permettant de diffuser les connaissances sur les technologies innovantes de fabrication au plus près des entreprises.

Ainsi, verser votre Taxe d'Apprentissage à l'ENISE c'est nous permettre de former des ingénieurs répondant toujours mieux à vos besoins en compétences, monter des projets de recherche apportant des réponses toujours plus pertinentes à vos besoins de transformation.

Vous l'avez compris, l'ENISE investit pour mieux répondre aux besoins de votre entreprise et pour cela elle a besoin de vous. En choisissant de verser la taxe d'apprentissage à l'ENISE, vous confirmez votre volonté de soutenir cette dynamique et d'en être partenaire : je vous en remercie très vivement.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Sylvie MIRA
Directrice